

propres biais et livrent leurs propres interprétations de l'histoire. Pour contrer ce problème, il convient de faire recourt le plus possible aux documents contemporains. Pour l'époque d'Auguste, l'épigraphie et les témoignages des contemporains d'Auguste sont précieux (par exemple Cicéron qui juge le jeune Octavien), les poètes augustéens sont cités de manière épisodique, mais ce sont surtout les *Res Gestae* qui constituent l'une des sources les plus souvent mobilisées par E.A. Judge. Il en arrive à la conclusion que les contemporains d'Auguste et lui-même ne se représentent pas les événements comme un tournant dans leur histoire. Au contraire, la documentation contemporaine met l'accent sur les thèmes de la paix et de la sécurité. Pour revenir à des considérations plus générales, il me semble que l'auteur néglige le poids que représenterait pour son étude le dossier des réformes/innovations religieuses sous Auguste, qui ne sont pas abordées. De plus, en lisant Tite-Live, un historien tout à fait contemporain, il serait possible de nuancer la thèse principale de l'auteur. Si Auguste n'est pas le fondateur de l'Empire, il est présenté comme celui qui refonde la ville de Rome, à travers son œuvre pacificatrice et législative (y compris en ce qui concerne le culte religieux) et institue un nouveau point de départ pour les Romains. Pour conclure, je propose une liste de quelques chapitres que je conseillerais de lire, pour avoir un aperçu direct de la méthode et des théories de l'auteur : chap. 9 qui est une recherche sur les expressions *res publica* et *restituere* ; chap. 12 qui étudie le programme idéologique construit sur le Forum d'Auguste ; le chap. 17 pour un aperçu des documents contemporains à propos d'Auguste et de son règne ; et le chap. 18 qui aborde également la question de la *res publica restituta*, en partant de l'historiographie moderne. Je mentionne aussi le chap. 13, qui est une proposition de traduction et de commentaire des *Res Gestae*, originellement publié en 1979. Comme le relève l'auteur, nous pouvons désormais nous appuyer sur les éditions de référence de J. Scheid (2009) et d'A.E. Cooley (2011). On pourrait aussi mentionner l'analyse dédiée à ce monument de T. Geue, *Author Unknown. The Power of Anonymity in Ancient Rome*, Cambridge, 2019 et le chapitre de M. Lowrie « Auctoritas and Representation: Augustus' *Res gestae* » dans son livre *Writing, Performance, and Authority in Augustan Rome* (Oxford – New York, 2009).

Sonia VOINEA

Konrad PETZOLD, *Die großen Taten der kleinen Leute im Alten Rom*. Stuttgart, Steiner, 2019. 1 vol. 17,5 x 24 cm, 338 p. (HISTORIA-EINZELSCHRIFTEN, 259). Prix : 63 €. ISBN 978-3-515-12215-3.

Le propos de cet ouvrage est à première vue de rendre compte de l'évergétisme mineur, celui des « petites gens » qui contribuent eux aussi à l'embellissement de leur ville selon leurs moyens. La grosse difficulté, qui se pose en amont de la recherche, est de définir les catégories de personnes concernées et de s'entendre sur ce que recouvre la notion de « nichtelitären Bevölkerung ». Qui sont les membres de l'élite ? Les sénateurs, les chevaliers, les décurions, sans nul doute. Mais les sévirs augustaux ? L'auteur a choisi de les y inclure et donc de les rejeter, mais c'est une décision lourde de conséquences qui ne fera pas l'unanimité. Car il est fréquent de les considérer comme « l'élite de la plèbe », ce qui les disqualifie *ipso facto* en tant qu'élite proprement dite. Ce sont pour l'essentiel des affranchis riches mais peut-on vraiment mettre les affranchis dans

l'élite de la société ? Sans doute que non. Or c'est une catégorie très active dans le domaine de l'évergétisme, d'ampleur variable. D'autre part les termes des inscriptions peuvent être trompeurs. Quand la *plebs Narbonensis* offre l'autel au *Numen* d'Auguste (*CIL* XII 4333 = *ILS* 112 ; ici p. 115), peut-on considérer que c'est une action des « petites gens » ? Le terme de *plebs* dans ce contexte désigne tous les habitants de la colonie sauf l'*ordo decurionum*. Ce qui désigne notamment de riches personnages non impliqués dans la politique locale, comme les sévirs ; mais assurément les personnes émanant des couches inférieures sont susceptibles d'être englobées dans le projet. D'autre part, il convient d'examiner complètement le texte. La plèbe fait un vœu, celui de célébrer le *Numen* d'Auguste selon une série de modalités et cérémonies. La population, donc, prend collectivement une décision et procède au rituel du vœu. Du moins en théorie, car certains n'hésitent pas à considérer que toutes les attestations de participation de la plèbe ou du *populus* d'une cité à des élections ou des décisions ne sont en réalité que des approbations par acclamation des décrets pris ailleurs, notamment au conseil décurional. C'est, à mon sens, une vision exagérée des choses, notamment en matière d'élections, mais il aurait fallu prendre en compte – et au minimum critiquer – ce lieu commun de la *doxa* qui limiterait drastiquement les interventions réelles et pratiques de la population des cités (sur ce débat voir *AC* 90 [2021], p. 285-286 ; aussi J. Harries, dans K. Lomas & T. Cornell, ed., *Bread and Circuses*, Londres, 2003, p. 125-141 à propos de l'importance de la *favor populi* dans le jeu des élites, même au Bas-Empire). Mais, pour en revenir à Narbonne, après le vœu, qu'en est-il des dépenses ? Sont-elles prises en charge par tous, ou bien par les plus aisés ? En fait la seule dépense de la *plebs* concerne le monument qui célèbre l'événement, car tous les frais des sacrifices annoncés seront supportés par des chevaliers et des affranchis désignés à cette fin. Mais qui sont ces affranchis et quels sont les critères qui ont prévalu à leur choix ? L'autel de Narbonne aurait mérité un approfondissement de ses caractéristiques et pose d'emblée la question de base de la problématique, l'identification des « kleine Leute ». Les exemples de femmes évergètes sont particulièrement difficiles à classer. Comment identifier les femmes « de l'élite » ou non, à moins de disposer d'une précision familiale ? Quand Metilia Donata, *medica*, à Lyon offre ce qui devait reposer sur un imposant socle placé en un lieu public avec l'autorisation des décurions (*CIL* XIII 2019), comment la classer socialement ? Les médecins ne font pas partie de l'élite d'une cité. Les travaux d'E. Hemelrijk sur l'évergétisme féminin montrent bien la difficulté à identifier les contextes sociaux de ces femmes. Mais on s'apercevra que ce type de donations – qui restent à traiter – n'intéresse pas l'auteur dont la problématique se révélera différente de ce que le titre de l'ouvrage suggère. En fait la catégorie d'évergètes que retient l'auteur, et qui se révèle la plus pertinente pour son propos, est constituée des souscriptions du monde oriental, héritier des pratiques hellénistiques. Là les inscriptions conservent le montant des dons de chacun et apparaissent de très faibles contributions qui peuvent être sans hésitation attribuées aux « petites gens ». Tout un chapitre leur est consacré. Mais la difficulté d'interprétation git alors dans la décision de procéder à une souscription. Celle-ci est-elle spontanée ou contrainte ? C'est un aspect qu'il ne faut pas négliger et que l'auteur envisage avec prudence. D'autre part il souligne que l'affichage des dons élevés de l'élite, impliquée aussi dans les procédures, contribue à la distanciation sociale de celle-ci et à la tendance oligarchique des cités. Dans le monde occidental, les collectes de fonds sont souvent destinées à des pratiques

religieuses ou à l'érection de statues pour des membres éminents – de l'élite. On rejoint donc les considérations émises à propos des souscriptions orientales. Techniquement, les contributions ne sont pas détaillées par individu mais désignées sous des formes collectives du type « *plebs universa* » dans une affirmation du *consensus universorum*. L'autel de Narbonne envisagé *supra* entre dans cette catégorie. Il aurait fallu envisager aussi dans ce chapitre les *stipes*, à savoir les collectes des sanctuaires, reposant sur les dons de monnaie, parfois minimes, des dévots, rassemblés dans des « trésors » et utilisés à des fins collectives par les autorités religieuses. C'est un cas où le don a toutes les chances d'être vraiment spontané et libre, ce qui aurait ajouté une coloration un peu différente à la problématique. Il existait aussi, et le fait aurait mérité l'attention, des collectes effectuées officiellement par des prêtres en vue de sacrifices ou de constructions, rappelées par une formule du type *ex stipe conlata* (cf. *CIL* XII 4321 ; XIII 3106), et qui concernaient soit des dévots précis soit l'ensemble de la population. Mais la documentation en est surtout répandue dans les Gaules qui, curieusement, ne sont pas incluses dans la recherche, sinon par quelques allusions imprécises. L'autre forme que peuvent prendre les contributions des couches inférieures de la population est constituée des prestations de travail offertes pour une construction en ce particulièrement les aqueducs, les routes, ou d'autres bâtiments publics. Ce type de participation des habitants modestes à des travaux publics apparaît bien dans les sources mais est irrégulièrement répandu dans l'Empire et semble, dans plusieurs cas répertoriés, remonter à des pratiques préromaines, remployées ensuite. Autre versant de ces prestations, les corvées pour l'entretien des routes par exemple, explicitement prévues dans les lois municipales. Certes ces différents aspects de l'enrôlement des gens de toute catégorie pour les travaux publics pourraient être assimilés à de l'évergésie, mais l'interprétation en est limite. En fait, il faut reprendre le sujet du livre qui, en fait, n'est pas celui des pratiques de mécénat par les couches « unterelitären » de la population, mais leur participation, volontaire ou forcée, aux constructions et embellissements décidés le plus souvent par d'autres. La part évergétique de la documentation choisie est finalement réduite et la question préliminaire, esquivée. C'est d'un autre aspect de la vie sociale qu'il est question dans ce volume, que je définirais comme l'exploitation des couches inférieures par les couches supérieures dans des buts d'utilité publique (le plus souvent, mais pas toujours quand on pense aux dons de statues), et accessoirement des actions entreprises spontanément par les habitants pour rencontrer ces mêmes buts. Comment cet ensemble de pratiques était-il ressenti par la population ? L'auteur conclut de manière plutôt positive, à savoir à la satisfaction des personnes de contribuer à l'équipement, l'amélioration, le confort de la communauté tout entière malgré la faiblesse de leurs moyens. Peut-être, mais c'est assurément un aspect qui peut susciter sinon la controverse, au moins l'hésitation.

Marie-Thérèse RAEPSAET-CHARLIER

Benjamin HARTMANN, *The Scribes of Rome. A Cultural and Social History of the Scribae*. Cambridge, Cambridge University Press, 2020. 1 vol. relié, 15 x 23,5 cm, XXII-228 p., 8 fig. Prix : 75 £. ISBN 978-1-108-49396-3.

Trois types de recherches se rejoignent dans cet ouvrage : l'intérêt pour les appariteurs de magistrats, qui viennent d'être étudiés dans le détail par J.-M. David (*Au*